

Programme Passeport

Catégories et limites par article

▲ Limites par article

● Limite annuelle



Billet pour des événements en direct ▲

Vous pouvez utiliser jusqu'à **150 \$ par billet pour un maximum de deux (2) billets par événement** pour des événements en direct accompagnés d'un billet, tels que des spectacles de musique, du théâtre, des événements sportifs et d'autres spectacles en direct. Le deuxième billet doit être destiné au travailleur de soutien inscrit du bénéficiaire du programme Passeport.

Remarque : Si le bénéficiaire du programme Passeport a besoin de plus qu'un travailleur de soutien pour assister à un événement en direct, communiquez avec votre agence Passeport afin d'obtenir une approbation pour des billets supplémentaires.

Technologie ●

Vous pouvez utiliser jusqu'à **3 000 \$ par année financière** pour vous procurer des biens et services technologiques, tels que :

- des ordinateurs portables des tablettes et accessoires
- des téléphones mobiles, des forfaits téléphoniques et de données, frais de fournisseur de services Internet
- des appareils électroniques personnels ou domestiques (montres intelligentes, appareils pour maison intelligente, imprimante ou numériseur, etc.)
- Réparations et entretiens



Fournitures et équipements de soutien à la participation communautaire ●

Vous pouvez utiliser jusqu'à **2 000 \$ par année financière** pour l'achat de fournitures et d'équipements nécessaire pour soutenir les activités organisées ou sociales, de loisirs et les activités culturelles, par exemple :

- des équipements de conditionnement physique, de loisirs
- et de sports
- des embarcations non motorisées et accessoires
- des fournitures d'arts plastiques et d'artisanats
- des équipements de sécurité (p. ex. casques, protège-tibias, etc.)
- des fournitures pour les cours d'apprentissage et de développement
- des équipements de protection individuelle (p. ex. gants, masques, blouses, produits de nettoyage, lunettes de protection, etc.)
- des articles sensoriels
- des frais de réparation et d'entretien (p. ex. mise au point de vélo, garanties, etc.)

Vous trouverez une copie complète des lignes directrices du programme Passeport à l'adresse suivante : passportfunding.ca.



Planification gérée par la personne ●

Vous pouvez utiliser jusqu'à **2 500 \$ par année financière** pour élaborer un plan géré par la personne qui se base sur vos forces et intérêts afin de déterminer les mesures de soutien pour réaliser vos objectifs. Ces services et soutiens peuvent être acquis auprès de planificateurs, facilitateurs ou organismes spécialisés en développement.

Soutien administratif ●

Vous pouvez utiliser jusqu'à **10 % du montant total annuel de l'aide financière** du programme Passeport pour obtenir des services de soutien administratifs, tels que : la tenue de livres, la gestion de la paie, la planification des horaires des travailleurs de soutien, les frais bancaires liés aux comptes bancaires réservés au programme Passeport, etc.

Remarque : Les fournisseurs de services n'ont pas automatiquement droit à 10 % du financement du bénéficiaire, et les frais administratifs ne peuvent pas dépasser 10 % du montant total du financement Passeport. Si vous choisissez d'acheter des services auprès d'un fournisseur de services¹, vous (ou votre personne chargée de la gestion des fonds) devez négocier le montant total des frais administratifs.

¹ Courtier, agences de services, organismes de paiement de transfert ou agences de tenue de livres. Les personnes chargées de la gestion des fonds ne peuvent pas réclamer de frais d'administration.